questions de communication

Questions de communication

6 | 2004
Intellectuels, médias et médiations. Autour de la Baltique

Trier les déchets : de l'injonction à la participation

Sorting the Wastes: From Injunction to Participation

Jean Michel Deleuil

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/6076
DOI : 10.4000/questionsdecommunication.6076
ISSN : 2259-8901

Éditeur
Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée
Date de publication : 1 décembre 2004
Pagination : 179-201
ISBN : 978-2-86480-848-0
ISSN : 1633-5961

Référence électronique
Jean Michel Deleuil, « Trier les déchets : de l'injonction à la participation », *Questions de communication* [En ligne], 6 | 2004, mis en ligne le 06 octobre 2015, consulté le 10 décembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/6076 ; DOI : https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.6076

Tous droits réservés

questions de communication, 2004, 6, 179-201

> NOTES DE RECHERCHE

JEAN MICHEL DELEUIL
Équipe Développement urbain
Institut national des sciences appliquées, Lyon
jean-michel.deleuil@insa-lyon.fr

TRIER LES DÉCHETS : DE L'INJONCTION À LA PARTICIPATION

Résumé. — La généralisation des collectes sélectives de déchets ménagers a donné lieu à de vastes campagnes de communication destinées à promouvoir le « geste » du tri. Par ce geste, l'usager doit s'adapter aux nouveaux dispositifs. La recherche révèle comment, dans leurs cuisines, les ménages organisent des dispositifs techniques et sociaux subtils, conditions premières de l'efficacité des collectes sélectives. L'observation des modalités selon lesquelles les habitants traduisent les prescriptions de la communication en organisations et en matériels éclaire les contraintes qui pèsent sur eux dans la réalisation, non pas d'un geste simple, mais de nouvelles normes autour des poubelles familiales. L'observation de ces pratiques permet de mesurer les distances qui se révèlent entre techniciens et habitants et invite à questionner la place affectée au citoyen dans la mise en œuvre des dispositifs de gestion des déchets.

Mots clés. — Déchets, tri, cuisine, matériel, participation, norme, geste, genre, observation des usages, communication institutionnelle.

La littérature sur le déchet est pléthorique. Que ne sait-on de lui ? De la philosophie à la chimie, les sciences ne le quittent pas des yeux. À toutes les échelles territoriales, techniciens, institutions et associations veillent à une maîtrise acceptable de son économie et de ses impacts. Pourtant, « l'univers du déchet » (Cauvin, 1977) n'est pas exploré uniformément. Jeux et enjeux autour de lui participent à focaliser les regards sur deux sphères connexes : celle du déchet-objet renvoyant aux stratégies, à la technique, à l'économie, à l'institution, (Bertolini, 1996) et celle du déchet-idée comme révélateur des représentations collectives et expression des cultures (Harpet, 1998). La consommation frénétique de l'Occident depuis les années 50 a rendu ces deux pôles prioritaires : dans l'urgence, la société se questionne à travers eux pour savoir ce qu'est un déchet, et qu'en faire. Il en résulte – entre autres consignes – la loi « déchets » de 1992, la création de l'entreprise Éco-emballages et le développement des collectes sélectives. Les regards se tournent alors vers une troisième sphère de l'univers du déchet, pratiquement inexplorée, celle des usages, ou comment des sujets manipulent de façons spécifiques des objets déchus.

En effet, les nouveaux modes de gestion des ordures ménagères impliquent une participation de l'usager. Les techniciens sont les premiers concernés par cette mobilisation nouvelle et sollicitent les communicants. Leur objectif commun est d'obtenir que les usagers adaptent leurs pratiques aux dispositifs préconçus, de façon à faire l'économie de l'adaptation inverse. Si les collectes sélectives n'avaient pas donné satisfaction, la recherche aurait été sollicitée, mais les premiers résultats dépassèrent les prévisions les plus optimistes. De sorte qu'il a fallu attendre, à notre connaissance, la conjonction suivante pour qu'un laboratoire se penche sur le tri en tant qu'usage : une équipe de recherche intéressée par les déchets dans le cadre de sa problématique « technique et société », et un bailleur de fonds soucieux de financer, en dehors de ses axes prioritaires, des recherches atypiques.

Ainsi, dans le cadre du programme « Émergence » de la Région Rhône-Alpes, l'Équipe Développement urbain[1] a-t-elle observé les usages de cinquante ménages « trieurs » et les conditions par lesquelles ils sont simultanément confrontés à leurs déchets, à une demande sociale de tri, à leur habitat, et à un service urbain redéfini. Selon notre hypothèse, les ménages mettraient en place des dispositifs techniques et sociaux spontanés à l'intérieur des logements, prolongés jusqu'aux dispositifs collectifs, permettant une adaptation indispensable au nouveau système de collecte des ordures. C'est-à-dire que les collectes sélectives

[1] Équipe pluridisciplinaire de l'INSA de Lyon, membre de l'UMR 5600 « Environnement, Ville, Société ».

prescrivent aux habitants des modifications de l'ergonomie et de l'organisation des logements. Ces prescriptions constituent une dimension déterminante du rapport entre l'usager et le dispositif collectif, dimension qui n'a pas été identifiée par les techniciens puisqu'elle appartient à une sphère où ils n'ont ni compétence ni légitimité à travailler, celle de l'espace privé. L'observation de ces prescriptions et des modalités selon lesquelles les habitants les traduisent en organisations et en matériels, éclaire les contraintes mal connues qui pèsent sur les usagers des collectes sélectives ; elle explique aussi pourquoi les ménages « non trieurs » ou « mal trieurs » ne peuvent ou ne veulent adapter pleinement leurs pratiques aux nouveaux dispositifs. En retour, cette observation permet d'évaluer la pertinence des campagnes de communication destinées aux usagers.

Dans un premier temps, nous avons mené une série d'entretiens auprès des opérateurs (Direction de la Propreté du Grand Lyon, Service Développement social urbain, Ambassadeurs du tri, Agence de communication) qui a mis en évidence le fait que les filières de recyclages sont conçues selon des logiques techniques et économiques normalisées et déjà routinières. Les équipements lourds sont dimensionnés, alimentés par la collecte des ordures ménagères selon des circuits planifiés. C'est-à-dire que la conception du dispositif technique ne part pas de l'usager, mais aboutit à lui. Les opérateurs publics et privés sont convaincus de l'efficacité technique du dispositif, si celui-ci est correctement alimenté, c'est-à-dire, *in fine*, si les ménages produisent des gisements séparés de déchets, acceptables en qualité et en quantité. De sorte que, au moment d'inaugurer la collecte sélective, l'angoisse des opérateurs porte moins sur le fonctionnement des filières que sur les comportements des ménages. Au préalable, de lourdes campagnes de communication ont « sensibilisé » les habitants sur le thème du tri – simple, civique, moderne – pour garantir un minimum de participation. En 2001, la Communauté urbaine de Lyon a achevé la dernière phase de communication. En cinq ans, plus d'un million de personnes ont reçu une brochure les invitant fermement à trier leurs déchets (*cf.* fig.1).

Figure 1 : Une plaquette de la communication du Grand Lyon.

Au recto du document, une injonction en caractères gras. Au verso, une profession de foi. Suit la description des filières techniques : pas de verbes, peu de mots en légende des illustrations montrant des installations ou des produits industriels. Apparaissent discrètement les logos des initiateurs de l'opération : le Grand Lyon, Éco-Emballages et Lyonel, le lion qui trie. Cette brochure diffuse un discours techniciste dans son vocabulaire et son iconographie, et fait de l'impératif sa seule conjugaison. La couleur verte y est récurrente comme caution du bien-fondé environnemental de l'opération. On cherchera en vain la moindre

information sur le pourquoi de cet impératif de la technique verte, sur la nécessité de la participation des habitants, le financement, le cadre juridique ou les partenaires concernés. Aucun objectif n'est annoncé, si ce n'est l'alimentation des filières industrielles du recyclage.

Pour les opérateurs (Éco-Emballages, entreprises du déchet, services techniques), la participation de l'habitant consiste à répéter une attitude mécanique, intérioriser un « geste ». « Il faut que ce geste, qui est un geste nouveau, devienne un geste acquis » [Agence de Communication]. « C'est l'association "Geste" qui s'est occupée du lancement du tri » [un ambassadeur du tri]. Et les campagnes de communication de décliner le concept : « Faites un geste pour l'environnement » ; « Le tri, ayez le bon geste »… En exergue du site « grand public » d'Éco-Emballages, on trouve cette éloquente déclaration : « Le tri, ce petit geste quotidien qui consiste à séparer vos emballages de vos autres déchets dans un coin de cuisine, est un réflexe qui nous permet de faire de grandes choses comme des produits recyclés ! Un petit geste, de grands effets… ». Nous avons donc observé dans les « coins de cuisines » en quoi consistait effectivement ce « geste ».

Méthodologie pour observer les usages

Protocole d'enquête

Le protocole a été construit autour des thèmes usages et organisations (saisis par questionnaire) ; espaces (cartographiés) et matériels (photographiés). Les trois saisies ont été menées simultanément par deux enquêteurs[2] lors d'une unique session auprès de chaque ménage. Le questionnaire a été élaboré de façon à renseigner les items suivants : types de matériels collectifs, de collectes, de parties communes ; installation domestique : évaluation des dispositifs en termes de coût, d'ergonomie, et de nuisance ; le geste, modalités, pénibilité, motivations ; le ménage, composition et partage des tâches. Nous n'avons pas évalué la qualité du tri : nous avons observé des ménages s'identifiant comme trieurs, ce que leurs matériels attestent, indépendamment de leurs performances qui nous sont indifférentes ; ceci à la surprise des enquêtés qui se plaçaient spontanément en situation d'examen.

[2] Merci à Florent Dubosc et Perrine Vincent.

La cartographie s'est opérée en deux temps : un plan des lieux et un organigramme des trajets des déchets, premier rejet, stockage intermédiaire (SI), rejet final. Entre ces nœuds, les liens informent sur les opérateurs, les causes et les fréquences des trajets, ce qui donne pour chaque ménage l'enregistrement de trois filières (NR : non recyclables, R : recyclables, V : verres) :

Figure 2 : NR.

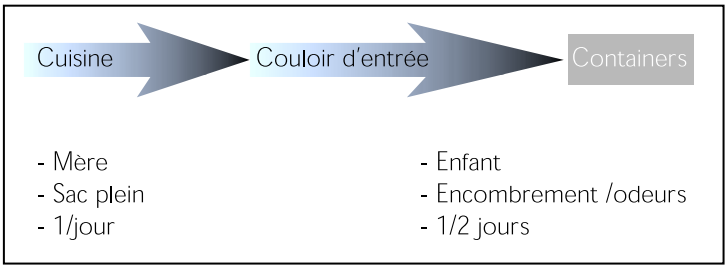

Les matériels et lieux de stockage des déchets ont été photographiés de façon que la mise en forme conjointe des plans et des photographies permette de visualiser la configuration des espaces et des objets.

Modalités de passation

Cette recherche n'a pas de prétention statistique. Notre population ne constitue pas un échantillon, bien que nous ayons veillé à observer des situations diverses, en termes d'habitats, de répartitions géographique et démographique, de catégories sociales et de types de collectes. Le recrutement s'est effectué dans l'espace public de différentes communes du Grand Lyon. Les catégories d'ouvriers et d'employés y sont sous-représentées. La démarche de recrutement par volontariat n'est pas étrangère à la chose, les catégories modestes étant plus hésitantes que les autres à dévoiler leur quotidien (Ghiglione, Matalon, 1978). Seul imprévu, les personnes enquêtées se sont souvent livrées à un travail de propreté avant notre passage, de sorte que cela nous a privé d'observer les déchets et leur encombrement : les poubelles étaient souvent vides à notre arrivée, et les lieux de stockage désencombrés.

Exploitation et limites de la méthode

Devant le volume important d'informations recueillies, nous avons opté pour une double exploitation fondée, d'une part, sur une mise à plat quantitative organisée par thèmes (espaces, dispositifs, usages) dans une base de données ; d'autre part, sur une analyse qualitative des termes et des faits les plus révélateurs. Cette exploitation a été menée en deux

phases distinctes, puis les résultats de chacune ont été mis en perspective de façon à les faire se répondre et se compléter. En soi, la question de la représentativité n'est pas une limite à l'étude. Si les cinquante ménages ne sauraient représenter la population des trieurs français, la façon dont cette population réagit d'un point de vue normé à la demande de tri confirme que celui-ci constitue une norme, et qu'à ce titre, les gestes qu'il nécessite ne peuvent être que partagés. Le fait qu'ils le soient, de façon très majoritaire ou non, est secondaire. Cependant, certaines limites sont inhérentes au protocole. En premier lieu, le sujet impose ses limites : « On ne parle pas des gestes » (Kaufmann, 2000), *a fortiori* de ceux qui touchent aux déchets. C'est-à-dire que le questionnement a rencontré des réticences, et qu'il n'a pas toujours été facile de faire exprimer le geste du tri, qui renvoie à l'intimité de la poubelle. D'où un fort taux de refus parmi la population sollicitée (de l'ordre de 9/10), ainsi qu'une passation de l'enquête assez longue, pour obtenir une « mise au travail » correcte des questionnés.

Matériels du tri : des compromis entre des exigences multiples

Typologie des réceptacles

La diversité des réceptacles est patente, en ce qui concerne les recyclables (R) et les non-recyclables (NR). Les NR sont jetés très majoritairement (41 cas) dans des réceptacles issus du commerce, intégrés ou non au mobilier, à simple ou double bacs, avec ou sans couvercle, à pédale, à bascule… Plus rarement, les NR sont jetés directement au sac poubelle sans réceptacle (6 cas), ou dans des matériels détournés (3 cas), récupérés ou fabriqués (caisse, carton…). Les R sont plus fréquemment rejetés sans réceptacle (30 cas, dont 5 sans sac). Les matériels détournés sont plus fréquents que pour les NR (9 cas) – bassine, cagette, panier, seau… – qui peuvent ou non recevoir des sacs.

Le tri consiste en un traitement spécifique des R, et non en une reproduction à part de la gestion des NR. Tout d'abord, 17 ménages n'affectent aucun sac aux R, alors que les NR sont systématiquement mis en sac. Ensuite, le rejet des NR passe très fréquemment par des réceptacles du commerce (41 cas), ce qui est plus rare pour les R (11 cas). Le détournement d'usage (utiliser comme réceptacle à sac poubelle ou à déchet un récipient non conçu à cette fin) compense cette sous-représentation de la poubelle traditionnelle dans la gestion des R : 10 cas contre 3 pour les NR. Ces choix de matériels attestent une gestion des

R plus récente, et une nécessaire adaptation qui se traduit par l'usage, détourné ou non, de matériels divers. Enfin, le sac poubelle « sans réceptacle », marginal pour les NR (6 cas), est majoritaire en ce qui concerne les R : 30 cas. C'est-à-dire que le passage au tri des ordures se traduit fréquemment par l'adjonction d'un sac à l'air libre destiné aux R, sans modification de l'installation dévolue aux NR. À ce stade, la pratique du tri est conforme à ce qu'avaient anticipé les opérateurs de la collecte sélective : un geste facile et une alternative simple entre deux réceptacles. Nous verrons que cette adjonction du matériel R induit des contraintes sociales et spatiales qui cessent de confirmer la communication des opérateurs. Nous sommes ici au point de disjonction des logiques techniques et sociales.

La diversité des contraintes élargit la gamme des matériels

Respecter la consigne du tri impose de dédoubler le matériel et l'espace consacrés aux sacs et réceptacles. Les ménages qui veulent échapper à cette contrainte optent pour le tri « intégré », c'est-à-dire par le partage de la poubelle NR dans le cadre du « double bac ». Dix-huit personnes interrogées envisagent de s'en doter, mais trois ménages seulement en sont équipés, et leur évaluation du système laisse penser que peu des hésitants investiront dans ce type de matériel. Car si la consommation d'espace est minimisée, c'est au détriment du volume de chaque bac, ce qui induit une augmentation des fréquences de trajet vers les containers, pour un coût d'achat élevé. Investissement en temps et en argent pour un service décevant, le double bac n'est pas la panacée. Aucun des ménages à « double bac » n'en est satisfait : trop cher pour deux d'entre eux ; le troisième en détourne l'usage en stockant dans le second bac les verres (V), afin de diminuer la fréquence de rejet des R, pour lesquels il a préféré acheter une poubelle supplémentaire.

De plus, la commercialisation des « doubles bacs » se heurtera au fait que l'habitude se prend d'accepter la visibilité des R dans la cuisine, et que l'avis se répand selon lequel le stockage des R n'impose pas l'utilisation d'un réceptacle : 60 % de notre population n'en utilise pas, et un ménage sur 10 entrepose les R sans réceptacle ni sac. Les campagnes pour le tri ont imposé une vision nouvelle de l'emballage qui, dorénavant, s'inscrit moins dans le registre du déchet que dans celui de l'objet, à très faible valeur d'usage. Ce qui justifie qu'on le jette, mais sans déchéance. En quittant la poubelle des NR, l'emballage a gagné en propreté.

Déchet vide, l'emballage est rigide, souvent anguleux et volumineux, donc peu adapté à un rejet en réceptacle. Il nécessite alors soit un pliage, soit un compactage, manipulations qui restent des pis-aller. L'emballage

échappe donc fréquemment à la poubelle rigide selon trois modalités : premièrement, le réceptacle largement ouvert reçoit les R jusqu'à remplissage ; il doit contenir un volume important pour ne pas augmenter la fréquence des transferts, ne peut être facilement intégré au mobilier et occupe un espace conséquent ; il est constitué de matériels détournés. Deuxièmement, le déchet entreposé sans matériel devient visible et occupe un espace dédié qui peut associer R et V, voire NR, ou adjoindre emballages vides et pleins dans le cadre d'un stockage commun provisions-recyclables ; sur notre population, la fréquence de visibilité des déchets est de 36 cas pour les V, 21 cas pour les R, 2 cas pour les NR. Troisièmement, le sac sans réceptacle, très souvent issu de la grande distribution, est fréquemment exprimé par la figure du « sac Carrefour » même s'il affiche une autre enseigne. Au sol, il reste ouvert et disponible, mais consomme de l'espace et se renverse facilement. En hauteur, le voilà suspendu aux poignées de portes et de fenêtres, boutons de l'électroménager, robinets de radiateurs, libérant le sol mais encombrant à hauteur de hanches et refermé par son accroche. À moins qu'on laisse une anse libre, ce qui provoque un basculement du sac et une diminution de sa capacité.

Notons la figure transversale du déchet-réceptacle – visible ou non – l'emballage qui, par recyclage domestique, continue à emballer : le brick de lait qu'on ouvre largement pour y glisser de plus menus cartons, la boîte de céréales où l'on glisse le brick de lait… Cette figure évocatrice de certains modes de consommation contemporains renvoie au même schéma que le sac plastique de grande surface dont on a mesuré l'omniprésence. Son usage en « sac poubelle » participe à cette logique du déchet-réceptacle dans la mesure où son usage premier est une contingence des moyens répandus d'approvisionnement, qui génèrent une accumulation de ces sacs dans les cuisines. Une façon de le jeter consiste à le rendre « sac poubelle ». En période d'envahissement, il peut ne contenir que des congénères.

Une satisfaction obligée des ménages

On ne s'étonnera pas de l'évaluation globalement positive que les ménages font de leurs matériels. Notre population est constituée de ménages trieurs, volontaires et appliqués. Dès lors que l'évaluation est par trop négative, la pratique cesse ou se détériore, et le ménage ne peut plus figurer dans notre population. Les avis sont particulièrement positifs concernant le coût des dispositifs sans réceptacles, et seuls sont négatifs les avis des utilisateurs de poubelles double bacs. C'est-à-dire que les ménages ayant acheté une poubelle supplémentaire pour procéder au tri ne se plaignent pas de cette dépense, signe d'une acceptation forte de la nouvelle pratique.

Les avis sont plus nuancés à propos de l'encombrement engendré par le tri. Concernant les poubelles du commerce, les avis sont plutôt positifs. Dans le détournement d'usage, la proportion entre avis positifs et négatifs s'équilibre, mais bascule du côté négatif quand il s'agit des dispositifs sans réceptacle. Ces avis se partagent entre les tenants du sac et les adeptes du stockage de R sans sac. Dans le cas du sac plastique, celui-ci est perçu comme encombrant, bien que son volume soit inférieur à celui des poubelles achetées ou des dispositifs détournés. D'autant que son manque de rigidité réduit son occupation de l'espace. Cependant, le sac n'appartient pas au mobilier. Il est lui-même un déchet, dévolu à un usage éphémère, et ne peut générer aucun attachement. C'est-à-dire qu'il n'est pas établi dans la cuisine, contrairement à la poubelle achetée ou à la corbeille détournée, dont la genèse participe de l'histoire familiale. Ce sac est une contingence acceptée du tri, évaluée comme encombrante à ce titre, indépendamment d'une estimation quantitative de sa consommation d'espace.

Chez les ménages sans sac ni réceptacle, l'expression de l'encombrement renvoie davantage à une occupation spatiale qui ne procède pas des mêmes ressorts. Ne sont concernés ici que les déchets R. Avant d'atteindre le container collectif, le déchet n'est pas jeté mais rangé. Il est propre, visible et non nuisible. Sa recyclabilité lui confère un statut d'objet à valeur potentielle, les campagnes de communication ont répété ce discours. Déchet non déchu, il ne disparaît pas de la sphère des objets après usage, il reste nommable (boîte, bouteille, brick, flacon), de sorte que la place qu'on lui attribue dans la cuisine appartient à l'ordre du rangement, et non du rejet. Mais les cuisines et leurs mobiliers n'ont pas été conçus pour cette gamme d'objets, et l'espace qui leur est affecté est nécessairement conquis sur celui d'autres objets ou usages, provisions, bibelots, plan de travail, égouttoir, étagères, coin de meuble ou espace au sol. Or, les usages qui sont ainsi bousculés ne sont pas à valeur potentielle mais immédiate : laver, ranger, cuisiner, éplucher, débarrasser, se déplacer… Dans ce cas, si le déchet est encombrant, c'est que le tri impose de dédier des espaces rares à des objets de faible valeur ; une déperdition de rente foncière en quelque sorte.

En revanche, les systèmes sans réceptacle sont évalués plus favorablement que les autres quand il s'agit de transférer les déchets. Il suffit d'apporter les sacs ou les objets au container, et, bien que certaines manipulations méritent une attention accrue (attention à la dernière goutte de lait), l'évacuation paraît relativement immédiate. Au contraire, le réceptacle détourné ou acheté, s'il encadre bien le déchet et l'installe dans la cuisine, fait davantage obstacle à son évacuation. Rigidité du contenant, couvercle, et insertion éventuelle sous l'évier contrarient l'extraction des déchets R. Même si la population est convaincue et pratiquante, elle considère que ses dispositifs sont peu coûteux, mais relativement encombrants et pas toujours pratiques.

Espaces du tri : les stratégies de moindre insatisfaction

Concernant l'évaluation de l'encombrement du tri, et non seulement des types de matériels, la répartition équilibrée entre les avis négatifs (40 %) et positifs (46 %) est surprenante chez une population volontiers pratiquante : les insatisfaits sont nombreux, mais s'en accommodent et participent néanmoins. On devine à quel point cette insatisfaction peut peser sur les ménages moins investis, résistants au tri. En corrélant l'encombrement et l'intégration dans le mobilier d'un au moins des dispositifs, nous observons que la majorité des évaluations se situe parmi les avis majoritairement négatifs. L'intégration traditionnelle des NR sous l'évier n'épargne pas les ménages de l'encombrement des autres déchets. Les avis sont largement positifs en ce qui concerne l'encombrement des NR qui ont trouvé de longue date leur place dans la cuisine, mais à propos des nouveaux déchets, les réponses s'équilibrent : l'encombrement est bien généré par le fait que R et V quittent l'espace traditionnellement dédié aux déchets, dans le cadre du tri.

Les configurations de l'encombrement

La première figure de la gestion de l'encombrement est celle du cache-cache. Elle consiste en une optimisation de l'occupation du sol en fonction des caractéristiques du déchet, propreté, fragilité, dimensions… On rencontre deux modèles de cette pratique : l'alignement de bouteilles vides le long d'interstices inoccupés (derrière la porte de la cuisine ou entre deux appareils électroménagers), et le glissement de déchets sous les meubles (table, chaise, banquette…). Moins répandu, l'empilement consiste à densifier l'occupation du sol, en posant une poubelle sur l'autre, ou dans l'autre. Ce gain de place exige, comme dans le cache-cache, des manipulations de déchets plus pénibles, aussi bien dans le rejet que dans le transfert.

La suspension est davantage répandue. Elle concerne les utilisateurs de sacs et exploite les aspérités de la cuisine : le radiateur, l'espagnolette, les poignées de meuble, de fenêtre ou de porte. La suspension libère le sol, mais aliène les supports en les détournant de leur usage. Même contrainte du dépôt sur meuble, sur l'électroménager, le mobilier, l'évier, ou le plan de travail. Outre le fait que ce dépôt mette en vue le déchet, son inconvénient majeur est de mobiliser l'espace des tâches domestiques, d'où les conflits avec les débattements de portes, l'usage de l'électroménager ou les travaux culinaires. Si cette gêne (mi-visibilité,

mi-encombrement) est ressentie trop fortement, le déchet pénètre le meuble. S'il respecte mal les critères du propre, il est stocké sous l'évier, sinon, en particulier si on l'a rincé, le déchet peut être rangé plutôt que jeté, y compris à proximité des provisions familiales, voire à l'endroit qu'il occupait avant sa déchéance. Cohabitent alors les emballages vides et pleins, dans le cellier ou le placard.

Dernière alternative, l'encombrement du sol. Avec résignation, on dédie aux déchets un espace privé de tout autre usage, un coin de la cuisine, du balcon ou de la loggia. Une fois dédié, l'espace concentre les déchets, de sorte qu'on assiste à leur regroupement. La surface sacrifiée au tri libère alors le reste de la cuisine. C'est le même phénomène de concentration des déchets qu'on a observé dans l'empilement. Regrouper ou non les déchets, adapter l'ergonomie des matériels à ces configurations, révèlent les dimensions des stratégies spatiales : celles-ci témoignent à la fois d'une lutte contre l'encombrement, d'un souci d'économie de temps et d'une recherche d'efficacités (hygiénique, esthétique…).

Les pratiques du regroupement

Le tableau suivant montre l'aspect minoritaire des configurations à déchets séparés, moins fréquentes que le regroupement de tous les déchets, NR, R et V.

Tableau 1 : Fréquence des regroupements des déchets.

Types de regroupements	Fréquences	Espaces
NR+R+V	11 cas	dont 5 au mur et 4 à l'évier
NR+V	4 cas	dont 2 à l'évier
R+V	8 cas	sans tropisme particulier
R+NR	17 cas	dont 6 à l'évier, 5 au mur et 3 à la fenêtre
Aucun	10 cas	

Les regroupements s'articulent autour des NR pour les déchets, et de l'évier pour les espaces. Avant de poursuivre, mentionnons que, si la fenêtre et le mur sont récurrents, ce n'est que par contingence. Aucune pratique particulière n'est liée à ces dispositions sinon la gestion de l'encombrement et de l'ergonomie de la cuisine. La fenêtre apparaît ici soit sous la figure du mur, de la paroi contre laquelle on repousse les déchets, soit comme opportunité de suspension. Aucune stratégie de ventilation ou de maîtrise des odeurs n'a été enregistrée.

Le tropisme des NR est patent. Seuls 8 regroupements ne les concernent pas. Historiquement, ils occupent la première place dédiée aux déchets dans la cuisine, espace qu'on ouvre aux autres déchets à

l'occasion du tri. Ainsi évite-t-on de dédier d'autres espaces, quitte à accepter l'élargissement du premier. C'est cette logique spatiale qui semble à l'œuvre, davantage qu'une logique technique, laquelle consisterait à localiser les regroupements à proximité des lieux de production des déchets. Or, ceux-là sont divers : le paquet de biscottes ne devient pas déchet au même endroit que l'épluchure ou la cellophane. De plus, cette logique tendrait à situer les NR à proximité des plans de travail, alors qu'ils sont majoritairement placés près de l'évier. Ce serait donc moins la production du déchet qui serait à l'œuvre dans le regroupement que le rejet : rejet du déchet et refus de la diversification des espaces dédiés. Dans cette hypothèse, nous avons traité les discours des ménages sans regroupement pour observer si cette configuration était subie en raison de l'exiguïté des cuisines ; auquel cas, les plaintes contre l'encombrement seraient plus nombreuses. Il n'en est rien, et c'est la pratique du stockage intermédiaire qui explique la chose, selon que les transferts aux containers collectifs sont ou non simultanés, selon la consommation du ménage, le type de collecte… Les rejets simultanés sans stockage intermédiaire sont facilités par les regroupements, alors que les non-regroupements participent d'une gestion différenciée des déchets affectés à des espaces, des rythmes, et des matériels distincts. De sorte qu'on peut considérer les ménages sans regroupement comme les trieurs les plus accomplis, dissociant les emballages des autres déchets spatialement et statutairement.

Dans la majeure partie des cas, le déchet R n'a pas encore gagné suffisamment de dignité pour s'émanciper de son ancien statut de NR. Il sort de l'ancienne poubelle, mais s'en éloigne peu : dans trois regroupements sur quatre, R et NR voisinent. Simultanément, R et V sont peu associés, et éloignés de NR. Alors que V n'appartient plus au même registre de représentations que NR auquel il n'est associé que par contingence, R ne l'a pas encore rejoint dans son statut de matériau définitivement respectable. Leur éloignement spatial en atteste. En revanche, notons que quand R et V sont associés seuls, ils occupent n'importe quel point de la cuisine où ils sont proprement rangés. Ils sont montrables et leur proximité n'est pas une promiscuité. Du moins tant que leur volume reste raisonnable, mais leur qualité n'est pas remise en cause : ils ne sont plus des ordures.

Le stockage des déchets sous l'évier concerne 58 % des NR, 30 % des R, 16 % des V. Le regroupement R et NR sous évier concerne un ménage sur cinq. Dans les cas de regroupements, l'évier est marginal pour la seule catégorie R + V. Pour les autres, intégrant donc les NR, l'évier polarise les regroupements. C'est le lieu de rejet traditionnel des ordures selon l'usage de la vaisselle. En un même lieu, un premier tri consiste à orienter les rebuts de repas soit vers la poubelle et le réseau de la collecte, soit vers l'évier et le réseau d'assainissement. De sorte que les

usagers des services collectifs ont regroupé les émergences domestiques des réseaux dévolus à l'évanouissement du déchet, solide ou liquide. L'association NR-évier est donc logiquement la plus répandue. Toutefois, R-évier est moins techniquement justifiée, sauf chez les ménages « rinceurs » qui nettoient les emballages vides et qui regroupent NR et R, voire V sous l'évier. Mais ces cas restent minoritaires, ce qui confirme que la plupart des installations R-évier sont l'expression de routines en évolution. Là aussi on constate que le R se dissocie lentement du NR, avec un statut intermédiaire de semi-déchet, échappant à l'ancienne poubelle, mais encore fréquemment inscrit dans l'espace dédié, notamment sous l'évier, même si ce voisinage ne correspond à aucune logique manipulatoire.

Trajets et stockages intermédiaires

L'accessibilité des containers collectifs n'est pas toujours évaluée positivement : 15 % de notre population s'en dit mécontente. Seuils, portes, sas – parfois verrouillés – sont autant d'obstacles à l'évacuation des ordures. La plupart des manipulations décrites témoignent de contraintes, rarement vécues comme des corvées, et pourtant, les arrangements nécessaires demandent une certaine énergie, dont la dépense est peu gratifiante, mais justifiée par l'adhésion au tri. La majorité des ménages trieurs n'organisent pas de stockage intermédiaire (SI) entre poubelle et container, et transfèrent les déchets à l'occasion de trajets spécifiques. Les adeptes du SI au contraire profitent de trajets autres. Ces pratiques renvoient à deux logiques. Sans SI, l'encombrement critique de la cuisine est vite atteint. On y pallie par des trajets dévolus aux déchets, en acceptant de perdre en temps ce qu'on gagne en espace. Dans la configuration inverse, l'opportunité d'un trajet autre (départ pour le travail ou l'école principalement) procède d'un gain de temps au détriment de la consommation d'espace. Notre questionnaire ne permet pas d'éclairer plus avant ces logiques, mais l'hypothèse selon laquelle les ménages optent pour une solution en fonction des évaluations comparées de la valeur de leur temps et de leur espace semble fondée. Le SI s'effectue très majoritairement devant la porte d'entrée du logement, dans le couloir, ou le hall. D'autres lieux peuvent y être affectés, mais de façon moins récurrente (le garage, le cellier, le balcon, le jardin…). Le seuil domestique constitué par la porte joue comme interface entre dispositifs de collecte publique et privée, économies domestique et collective. Certains SI se font sur le pallier, devant la porte, pour éviter encombrement ou odeurs dans le logement, au détriment de l'usage des parties communes. Cette pratique doit donner lieu à des négociations intéressantes entre voisins, mais que nous n'avons pas pu enregistrer. Les pièces concernées par les SI et les transferts ne sont pas différentes de celles que nous avons rencontrées et

sans variation d'un déchet à l'autre : aucun n'a droit de cité dans la chambre, certains traversent furtivement le salon ; la cuisine et le couloir de l'entrée constituent le trajet ordinaire des déchets vers les containers. Garage, cellier ou loggia peuvent jouer un rôle appréciable de local à poubelle domestique.

Le tri ne génère pas une augmentation des trajets, mais leur diversification, notamment dans le cadre des collectes en apport volontaire. Chaque type de déchets nécessite des filières domestiques spécifiques, fonctionnant à des rythmes différents, et occasionnant une division du travail. La distinction entre le « jeteur » côté cuisine et le ou les « transporteur(s) » est assez récurrente. Le premier trajet, jusqu'au SI, est souvent féminin, le second trajet, du SI au container est plus fréquemment masculin ou dévolu aux enfants. Quand le premier acteur de la filière dépose les déchets au SI, le signal est donné au transporteur pour qu'il remplisse son rôle à l'occasion d'une sortie du logement. Dans les organisations sans SI, le partage des tâches est moins net. Le dernier à remplir la poubelle la transporte au container. La division du travail est alors davantage liée à celle des consommations et des tâches ménagères en cuisine, de sorte que jeteur et transporteur ne font qu'un, sans que ce soit aléatoire. Celui ou celle qui a vidé le dernier emballage se charge de l'évacuation du gisement, ce qui semble partager assez équitablement les rôles entre les membres du ménage.

Gestes et attitudes autour du tri

Motivations conventionnelles et initiatives féminines

Les discours des trieurs révèlent la diversité des pressions extérieures. La pratique consiste en un fait social exprimé en tant que tel (« c'est dans l'air du temps ») ou reproduisant la communication destinée aux ménages : lutte contre le cancer, pour l'environnement, par souci d'économie, la gamme des arguments institutionnels est complète. Les habitants convaincus se sont appropriés ces thèses en adoptant de nouveaux comportements certainement pérennes : ils s'inscrivent désormais dans une norme (« ça se fait », « c'est facile », « c'est normal », « c'est bien », « c'est une habitude »). Selon les populations, certains arguments prédominent. Si, en ce qui concerne le verre, on s'accorde pour lutter contre le cancer, sans pouvoir expliquer les relations de cause à effet, le tri des R n'est pas justifié de la même façon selon l'âge des trieurs. Chez les personnes jeunes ou actives, on procède à un tri vert : « pour l'écologie », « pour l'environnement », « contre la pollution ». Parfois, ce discours consensuel se fait plus militant et plus revendiqué : « devoir civique »,

« responsabilité civique », « lutte contre la quantité d'emballages ». En revanche, les ménages plus âgés intègrent moins facilement ces discours et doivent les retraduire à partir de préoccupations plus traditionnelles de l'économie domestique : « contre le gaspillage », « pour que ce soit recyclé ». La faible influence des considérations environnementales, peu tangibles pour ces populations, est compensée par un respect marqué des institutions : « C'est obligatoire dans la résidence », « La mairie demande qu'on trie ».

Dans tous les cas, la norme est attestée, et référée à un principe de citoyenneté. Le choix des opérateurs de fonder leur communication sur ce principe s'est montré efficace dans l'établissement d'une nouvelle norme de gestion des ordures ménagères. Si les finalités et les efficiences des collectes sélectives sont mal connues des trieurs, en revanche les vecteurs de la communication sont dans toutes les mémoires : ambassadeurs du tri, campagnes d'affichage, communication radio/télé, prospectus et bouche à oreille (« le voisin », « la femme de ménage ») sont cités. Seule exception, les campagnes dans les écoles, soutenues pas Éco-emballages, n'apparaissent pas. Il semblerait que la cible « enfants » de la communication soit peu efficace, et relativement inutile dans la mesure où les adultes se montrent facilement mobilisables. Les enfants ne sont d'ailleurs jamais cités comme étant à l'origine du tri dans le ménage. Dans trente cas, l'initiative est commune aux adultes ; dans vingt ménages, un initiateur est identifié : 18 femmes pour 2 hommes.

Cette partition confirme la prédominance de la femme qui est citée trois fois plus souvent que l'homme à propos des manipulations spécifiques : quand une tâche est toujours dévolue à la même personne, il s'agit de la femme 14 fois, de l'homme 5 fois et d'un enfant 2 fois. Se pose donc la question du genre. Que celle-ci s'inscrive dans le cadre d'une économie domestique traditionnellement féminine ne doit pas masquer les évolutions fines qui sont à l'œuvre. Car dans les cas d'affectation de tâches, les hommes sont davantage cités à propos des NR, et les femmes pour les R et V. On peut faire l'hypothèse d'une réorganisation naissante du genre autour du tri : une masculinisation de la gestion des déchets sales et une féminisation des déchets propres. En se croisant, les genres, les ordres du sale et du propre, les registres du rejet de l'ordure et du rangement des emballages, confirment que le statut nouveau des déchets R modifie les statuts des trieurs dans les ménages, par l'entremise de représentations nouvelles qui ordonnent sexes et registres dans le cadre d'une nouvelle norme.

Que le rinçage des déchets soit exclusivement féminin sur notre population n'est pas indifférent, il contribue au glissement des R de l'ordure au déchet valorisable, conduit à connaître une autre vie, dans d'autres mains, et s'inscrit dans le registre de l'économie et de l'hygiène domestiques traditionnelles, selon des modalités modernes, et ce davantage que la

gestion des NR qui participe moins d'une économie que d'une contingence technique. Pourquoi pratiquer le rinçage ? Les praticiennes répondent : « Parce que le lait ça coule et ça pue » ; « Contre les odeurs » ; « Par respect pour ceux qui vont s'en occuper après » ; « Je ne peux pas mettre [et non «jeter»] des bouteilles sales aux recyclables, je les rince »[3].

On est touché par le zèle de certains ménages trieurs : « Mes déchets, je m'en occupe bien, ça me prend du temps… comme si j'avais un chien ». Au regard des techniques mises en œuvre en aval, ces gestes remarquables n'ont guère de sens, mais pour les usagers, ils réalisent un attachement dévoué à la citoyenneté. La collecte sélective rendant absurde la citoyenneté au regard de logiques techniques et économiques, inaccessibles à une population normalisée ? L'hypothèse est amère, mais fondée.

Beaucoup d'inconvénients, peu de pénibilité

Les manipulations sont-elles vécues comme pénibles ? Non, puisqu'il est inhérent à la norme de soumettre chacun à des contraintes aussi puissantes qu'acceptées. Le tableau ci-dessous (*cf.* tableau 2) présente la synthèse des inconvénients exprimés par les personnes interrogées. La diversité des registres donnant lieu à insatisfaction pourrait laisser croire à un début de fronde. Il n'en est rien. Les regrets exprimés sont disséminés dans un discours positif qui valorise le tri. À l'écoute de cette population volontaire, on découvre un tri contraignant. Qu'aurions-nous enregistré auprès de personnes déçues ou résistantes à cette pratique ?

Tableau 2 : Les inconvénients exprimés par les trieurs.

CATÉGORIES	TYPES D'INCONVÉNIENTS	%
L'ESPACE	Déchets encombrants, R et V volumineux. Le sac R traîne par terre, il faut aménager un espace exprès, ça prend une étagère…	64
LE TEMPS	Ça prend du temps, il faut refaire le tri aux containers, jeter les verres un par un, découper les cartons…	52
L'ADAPTATION	Au début, il faut prendre l'habitude, il faut faire des efforts, savoir quoi trier, il faut apprendre, il faut s'organiser…	26
L'INVESTISSEMENT	Demande de l'attention, de la réflexion, de l'organisation, de la rigueur, des fois on a la flemme, pour les petits déchets c'est parfois dur…	22
LES GESTES	Le rinçage, le nettoyage des bocaux, la multiplication des trajets, des manipulations, ne pas mélanger avec les déchets du bureau, le détour pour aller au container…	16
L'ORGANISATION	Habitude à prendre par le mari, faire le tri à la place des enfants, les enfants ne font pas le tri, hésitent, font des erreurs, il faut faire des rappels à ceux qui se trompent ou qui oublient, les bonnes habitudes se perdent vite…	18
LE MATÉRIEL	Plus d'investissement matériel serait coûteux, les poubelles sont moches, le système est mal adapté, il y a beaucoup de poubelles…	16

[3] **Le site « grand public » d'Éco-Emballages culpabilise les « rinceurs » plutôt que de les éclairer : « Ne rincez pas les emballages, vous gaspillez de l'eau ! ».**

LA PERCEPTION DU DÉCHET	Ça sent mauvais, ça coule, ça pue, ça salit, on s'en renverse dessus pendant les trajets, on s'en met sur les pieds, dans l'ascenseur, trop d'emballages, les boîtes et les couvercles qui coupent…	20
L'INTERFACE AU COLLECTIF	Les containers R sont insuffisants, le container V est un peu loin, mauvaise utilisation des containers par certains voisins, accessibilité difficile des parties communes, le container R est souvent plein, le jet des V dans le container est bruyant, le jour de la collecte des R, il faut sortir jusque dans la rue avec ses déchets.	26
LES CONSIGNES	On hésite, on n'a pas de carnet explicatif, on n'a pas d'info, pas assez souvent informés, pas de précisions sur le but du tri, les résultats, pas assez de détails sur les déchets triables ou non, l'information est incomplète. Faut-il jeter le sac plastique du R ? Les pots de yaourts ? Le polystyrène ? La cellophane ?..	18

La même population évalue la pénibilité ainsi :

Tableau 3 : Évaluation de la pénibilité du tri par les ménages.

Pas du tout pénible → Très pénible

Évaluation	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
% de réponses	24	42	18	6	4	4		2		

Soit 84 % de réponses à faible pénibilité et 14 % de pénibilité moyenne. Seul un ménage exprime une pénibilité forte, évaluation qui peut laisser envisager une cessation de la pratique et une exclusion de la population qui nous intéresse. Pour celle-ci, et sans ambiguïté, le tri est contraignant mais non pénible. La communication destinée aux ménages qui vante « le geste simple du tri » est-elle, en définitive, contre-productive ? D'une part, nous avons vu que le tri ne se résume pas à un geste, mais à une succession de manipulations contraignantes ; d'autre part, le tri n'est pas simple, puisqu'il requiert investissement et organisation. En revanche, il peut apparaître comme facile, au sens où – du point de vue cognitif – il ne nécessite pas d'opération mentale complexe. Encore faut-il que l'information nécessaire à l'application des consignes soit claire, cohérente et disponible.

Des usagers en attente

La plupart des ménages expriment des difficultés à trier. Certains regrettent, avec une certaine anxiété, d'avoir pu commettre des erreurs, et 72 % avouent hésiter (« Faut-il laver les emballages ? », « Peut-on jeter le sac avec les R ? », « Faut-il séparer les emballages quand ils sont faits de plusieurs matériaux ? »…). La logique technique qui organise les collectes n'est pas une logique sociale et nécessite un surplus d'information pour adapter l'usager au service. Or, l'information est produite par des acteurs divers, aux stratégies spécifiques et pas toujours coordonnées. Les logos du recyclage prêtent ainsi à confusion

(*cf.* fig. 2). L'un signifie « recyclable » ou « point de recyclage », le second atteste du fait que le producteur de l'emballage est soumis à taxation, que cet emballage soit recyclable ou non.

Figure 3 : Des logos ambigus.

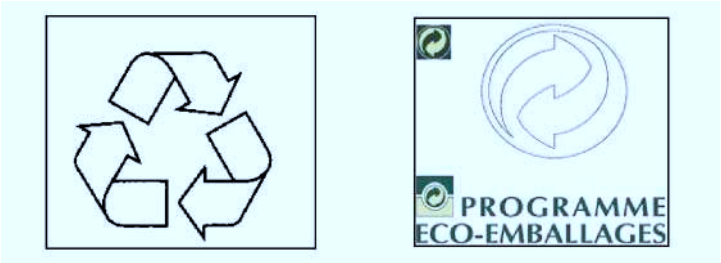

Le « point vert » Éco-Emballages jouit d'une forte notoriété auprès de la population qui y lit une caution officielle du tri au service d'un recyclage à vocation écologique. Comment se fait-il que ce logo soit apposé sur des déchets qui n'apparaissent pas dans les consignes du tri ? Par précaution, les trieurs jettent aux NR, pour éviter de souiller le gisement R, mais sans pouvoir se départir d'un sentiment de culpabilité : la chose était peut-être recyclable. Les documents de la collectivité font office de référence. Les aimants et les prospectus collés sur l'électroménager, les brochures conservées dans un tiroir de la cuisine ou les affiches des parties communes sont régulièrement consultés pour trancher les cas litigieux. Le zèle des trieurs va au-delà des attentes de la collectivité, de sorte que les ménages regrettent d'être mal informés, tant leurs questionnements sont nombreux, précis, et investis d'une charge passionnelle. Pour ces ménages, il n'est pas indifférent de trier bien ou mal, de sorte que le devenir d'un opercule d'aluminium tient du dilemme. Cet état de questionnement résultant d'une demande de la collectivité, les trieurs s'expliquent mal pourquoi celle-ci semble moins zélée, peu précise et finalement lointaine.

Les propositions techniques s'expriment à l'occasion de l'enquête : « Pourquoi ne pas utiliser les vide-ordures pour les R ? » ; « Il faudrait augmenter la fréquence de collecte des R » ; « Il faudrait ramasser les R en même temps que les NR »… Mais c'est surtout l'acuité des demandes de participation qui surprend : les trieurs participent à un projet de société quand la collectivité met en place des filières techniques. Les usagers semblent suffisamment investis pour demander une prise en compte plus sérieuse de leur participation : « Il faudrait plus de retour » ; « On n'a pas de suivi » ; « Il faudrait des campagnes de confirmation » ; « On manque de communication » ; « Ça serait bien que la mairie nous donne des résultats ». Les ménages ont exprimé leur investissement, les contraintes du tri, puis leur demande d'une meilleure

participation… de la collectivité. En somme, la démarche engendre des questions nouvelles, qu'on adresse aux enquêteurs, à défaut d'autres interlocuteurs : « Vous savez, vous, ce qui est recyclé ? » ; « À quoi ça sert, le tri ? » ; « On trie dans quel but ? ». Si tous les ménages n'ont pas exprimé ces attentes, aucun n'a affirmé ne pas en avoir. Aucune évaluation positive des opérateurs par les ménages n'a été enregistrée, qu'il s'agisse de la qualité des dispositifs collectifs, des modalités de communication et d'information ou des conditions de financement des collectes sélectives, ce registre financier n'ayant jamais été abordé par les ménages enquêtés. La citoyenneté à l'œuvre est focalisée sur une manipulation des déchets à des fins environnementales, mais la question de l'influence du tri sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'appartient pas à cette sphère de réflexion où la citoyenneté procède d'un désintéressement personnel. Il ne nous appartenait pas d'orienter le questionnement dans ce sens, mais force est de constater que le sujet est absent des discours spontanés. Il est vrai que la communication diffusée aux ménages participait déjà de cette occultation, en établissant la citoyenneté du geste par sa gratuité.

Conclusion

Contrairement aux discours des opérateurs des collectes sélectives, le geste du tri n'est pas simple : il est pluriel et non immédiat. Les gestes du tri sont médiatisés par des dispositifs que les services techniques n'ont pas prévus, puisqu'ils participent de la sphère privée. Pratiquer le tri nécessite un investissement en matériels, temps et espaces, tous dédiés aux déchets selon des modalités récentes. On passe donc d'une collecte tendue vers l'évanouissement du déchet (Deleuil, 2002) à des filières qui imposent par le tri un épanouissement du déchet dans les cuisines. Cette modification profonde des usages et des acceptations s'effectue par une normalisation des comportements que la communication officielle tentait de construire, et qui se révèle effective, du moins chez les trieurs. Un travail auprès des non-trieurs permettrait d'observer s'ils se situent en situation de dissidence, c'est-à-dire de reconnaissance de la norme (David-Jougneau, 1989), ou d'indifférence, auquel cas la normalisation ne concernerait que les pratiquants et participerait à définir des groupes sociaux identifiables à leurs pratiques de rejet.

Cependant, on peut déjà avancer qu'en matière de communication, le statut de l'usager pourrait être repensé. D'une part, parce que le rôle de la femme semble avoir été négligé, alors qu'on l'a vue souvent à l'initiative du tri, ou affectée à des tâches spécifiques dans le cadre de la division sexuelle de la gestion des déchets. D'autre part, et surtout parce

que la communication des opérateurs constitue finalement le seul échange entre les autorités et les usagers, hormis la taxe qui – on l'a vu – est absente des préoccupations des trieurs. Or, cette communication procède du sens unique, ce qui, pour les usagers, est en contradiction avec la démarche participative à laquelle elle les exhorte. Pour les trieurs, et sous l'influence de la communication officielle, la participation est un choix civique qui s'inscrit dans un projet de société. Pour les gestionnaires de la collecte sélective, la participation des usagers consiste en un ensemble de manipulations techniques, résumé par le « geste du tri ». Quand il est question de projet pour les services techniques, il ne concerne qu'un cénacle d'experts et d'élus, les usagers ne participant qu'à une opération, soit à la mise en œuvre d'un projet technique préétabli. Cependant, la communication qui accompagne l'opération en appelle à la citoyenneté de chacun. Pour efficace que soit ce registre en termes de normalisation, il présente un défaut relationnel quand la forme de la communication n'est pas en cohérence avec le fond de son discours. En l'occurrence, la citoyenneté par injonction, et la participation à un projet déjà défini.

Les usagers réagissent à ces contradictions selon deux registres. D'une part, et bien que profanes, ils expriment en termes techniques leurs compétences à user des dispositifs, spontanés ou non. Ils ont fait œuvre de conception en détournant des réceptacles, ils ont investi dans des matériels, les organisent et les maintiennent. Ils participent à un projet sociétal en respectant les prescriptions des autorités, et en participant, ils ont conscience d'agir. Ils se positionnent alors en tant qu'acteurs du projet et expriment leur expertise d'usage. Si ces discours n'ont pas tous la même pertinence technique, ils n'en constituent pas moins un corpus riche et éclairant. D'autre part, que le projet n'ait rien prévu pour écouter ni pour informer sur son suivi les usagers-acteurs qui l'animent fait mesurer aux trieurs la distance qui les sépare des acteurs institutionnels. Participation et citoyenneté sont affirmées comme principes du projet, mais que la participation devienne effective, et une routine technicienne s'installe qui ne laisse aucune place aux échanges entre citoyens et autorités. Les habitants acceptent les contraintes inhérentes à la demande publique, mais n'en obtiennent aucune reconnaissance et le regrettent. En normalisant les comportements au nom de principes consensuels, la communication officielle a instauré un certain flou autour du statut des habitants. Ceux-ci se veulent acteurs tout en n'étant que des exécutants. S'il en résulte parfois une incompréhension de la part des usagers, elle n'est pas de taille à les démobiliser. De sorte que les opérateurs peuvent techniquement se permettre d'ignorer les attentes des trieurs ; du moins tant que l'acceptation des contraintes l'emporte sur la frustration de citoyenneté. Tout dépend alors du devenir de la norme. Celle du tri se diffuse.

Néanmoins, elle portera en elle les germes de la dissidence tant que la communication n'abordera la participation des usagers qu'à travers la figure simpliste du « geste ».

Références

Bertolini G., 1996, *Déchet, mode d'emploi*, Paris, Éd. Économica.

Cauvin M., 1977, *La poubelle. Essai d'analyse de l'univers du déchet*, thèse de sociologie, université Strasbourg 2.

David-Jougneau M., 1989, *Le dissident et l'institution ou Alice au pays des normes,* Paris, Éd. L'Harmattan.

Deleuil J-M., 2002, « Promenade historique dans le système ville-déchets », pp. 13-20, *in :* Berdier C., Botta H., Deleuil J-M., dirs, *Les enjeux de la propreté urbaine,* Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.

Ghiglione R., Matalon B., 1978, *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratiques,* Paris, A. Colin.

Harpet C., 1998, *Du déchet. Philosophie des immondices*, Paris, Éd. L'Harmattan.

Kaufmann J-Cl., 2000, *La trame conjugale. Analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan.